

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 10 JUN 2020 à 20 Heures 00**

Etaient présents : Mmes et Mrs BOUCHET Bernard, CHAMBE Irène, CHAVEROT Bernard, COQUET Régis, CROIZER Michel, CROZET Véronique, DUNAUD-MARMOZ Catherine, FARJOT Jean-Paul, GOUGET Michel, JOURNET Laura, LAURENT Lydie, PANISSET Evelyne, POISSON Jean-François, RAYNARD Myriam, VIANNAY Michel.

Secrétaire de séance : Lydie LAURENT.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant le huis clos au Conseil Municipal. Le huis clos est accepté à l'unanimité. La presse a été invitée et est présente.

Monsieur le Maire demande l'approbation du dernier compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2020. Le Conseil Municipal approuve le dernier compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2020 à l'unanimité.

**MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES :**

COMMISSIONS*/COMITÉS**	RESPONSABLES	
Commission développement économique, maison de santé, commerces	Michel GOUGET	Catherine DUNAUD-MARMOZ, Jean-François POISSON, Myriam RAYNARD, Michel VIANNAY
Comité école, cantine, garderie	Véronique CROZET	Jean-Paul FARJOT, Régis COQUET
Comité agriculture, environnement, forêts	Michel VIANNAY	Bernard CHAVEROT, Irène CHAMBE, Bernard BOUCHET
Comité associations, culture et salles communales	Laura JOURNET	Evelyne PANISSET, Michel CROIZER
Comité jeunes, <i>Conseil municipal enfants « sous réserve »</i>	Laura JOURNET	Véronique CROZET, Lydie LAURENT
Commission finances et gestion du personnel	Michel GOUGET	Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Laura JOURNET, Michel CROIZER, Myriam RAYNARD, Régis COQUET
Comité communication Evolutions des outils de communication	Michel CROIZER	Catherine DUNAUD-MARMOZ, Bernard CHAVEROT, Jean-François POISSON, Laura JOURNET
Comité voirie, bâtiments, accessibilité, circulation et stationnement	Michel VIANNAY	Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET, Jean-François POISSON
Comité tourisme	Véronique CROZET	Myriam RAYNARD, Irène CHAMBE, Bernard BOUCHET, Jean-Paul FARJOT
Comité fleurissement, décoration et embellissement du village	Evelyne PANISSET	Myriam RAYNARD, Régis COQUET

COMMISSIONS\* : fermées au public.  
COMITÉS\*\* : ouverts au public.

La composition des commissions a été acceptée à l'unanimité en l'état.

Après une décision d'acceptation prise à l'unanimité le vote des représentants aux différentes commissions et syndicats a lieu à main levée.

#### **COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :**

##### **DELEGUES TITULAIRES :**

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Régis COQUET : 15 voix

Jean-François POISSON : 15 voix

Lydie LAURENT : 15 voix

Régis COQUET, Jean-François POISSON et Lydie LAURENT sont élus délégués titulaires à la Commission d'Appel d'Offres.

##### **DELEGUES SUPPLEANTS :**

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Irène CHAMBE : 15 voix

Bernard BOUCHET : 15 voix

Jean-Paul FARJOT : 15 voix

Irène CHAMBE, Bernard BOUCHET et Jean-Paul FARJOT sont élus délégués suppléants à la Commission d'Appel d'Offres

#### **CCAS :**

Le conseil municipal décide que cinq personnes du conseil municipal feront parties du conseil d'administration du CCAS de la commune.

Sont élus à l'unanimité : Michel CROIZER, Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET et Catherine DUNAUD-MARMOZ.

Michel GOUGET, Maire est président de droit.

Evelyne PANISSET est désignée à l'unanimité par l'organe délibérant pour représenter la commune aux réunions du CIS.

#### **ELECTIONS DES DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX :**

##### **DELEGUES TITULAIRES :**

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Bernard CHAVEROT : 15 voix

Jean-François POISSON : 15 voix

Bernard CHAVEROT et Jean-François POISSON sont élus délégués titulaires au Syndicat des Eaux.

##### **DELEGUE SUPPLEANT :**

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Régis COQUET : 15 voix

Régis COQUET est élu délégué suppléant au Syndicat des Eaux.

**ELECTION DES DELEGUES AU SYDER :**

DELEGUE TITULAIRE :

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Michel GOUGET : 15 voix

Michel GOUGET est élu délégué titulaire au SYDER

DELEGUE SUPPLEANT :

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Bernard BOUCHET : 15 voix

Bernard BOUCHET est élu délégué suppléant au SYDER

**ELECTIONS DES DELEGUES AU SIVOS :**

DELEGUE TITULAIRE :

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Véronique CROZET : 15 voix

Véronique CROZET est élue déléguée titulaire au SIVOS de Ste Foy l'Argentière

DELEGUE SUPPLEANT :

Votants : 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Laura JOURNET : 15 voix

Laura JOURNET est élue déléguée suppléante au SIVOS de Ste Foy l'Argentière

**ELECTIONS DES DELEGUES AU SRDC (Câble) :**

DELEGUE TITULAIRE :

Votants 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Régis COQUET : 15 voix

Régis COQUET est élu délégué titulaire au SRDC

DELEGUE SUPPLEANT :

Votants 15 – Exprimés : 15

Ont obtenu :

Bernard CHAVEROT : 15 voix

Bernard CHAVEROT est élu délégué suppléant au SRDC

Le conseil municipal désigne Michel VIANNAY et Jean-Paul FARJOT comme délégués au groupement des 4 cantons.

Le conseil municipal désigne Michel CROIZER en qualité de délégué communal au CNAS.

### **CONVENTION UTILISATION DE LA PLACE DU CENTRE :**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une convention d'utilisation du domaine public à titre gratuit la première année entre la Commune et la SAS BAR RESTAURANT « LA FONTAINE » pour l'installation de leur terrasse sur la place du centre.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### **CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER :**

Monsieur le Maire propose d'embaucher une personne à temps complet pour la période allant du 15 juin au 31 août 2020 afin de remplacer le personnel technique en congés pendant l'été et de faire face à un accroissement d'activité en cette période estivale.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer à créer le poste correspondant.

Véronique CROZET, adjointe au Maire, expose aussi le fait qu'une aide est également nécessaire pour l'école. La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais peut mettre une personne à disposition pour travailler pour la commune avec la mise en place d'une convention.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### **CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT ADMINISTRATIF POUR PERIODE DE TUILAGE POUR LE REMPLACEMENT D'UN DEPART EN RETRAITE :**

Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi non permanent d'adjoint administratif à temps non complet pour assurer la période de tuilage entre l'agent occupant actuellement l'emploi et le nouvel agent recruté sur l'emploi d'adjoint administratif.

L'emploi a été créé pour la période du 1er mai au 31 mai 2020.

La durée hebdomadaire moyenne de travail serait fixée à 35 heures.

Cet emploi appartient à la catégorie hiérarchique C.

L'emploi serait pourvu par le recrutement d'un agent contractuel en application des dispositions de l'article 3-1° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale.

La crise du Covid n'ayant pas permis au Conseil de se réunir afin de voter la création de cet emploi, le conseil doit ce jour voter.

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à créer le poste.

### **ETUDE DE DEVIS :**

- Le tilleul du Souzy :

Après exposé de Bernard BOUCHET en charge de ce dossier. Il a été exposé les 3 solutions envisagées pour entretenir l'arbre dans les meilleures conditions avec 3 devis :

1<sup>ère</sup> proposition – Entreprise SAS GUILLOUD ELAGAGE : 700 HT.

2<sup>ème</sup> proposition – Entreprise ROYER ELAGAGE : 530 HT.

3<sup>ème</sup> proposition – Entreprise Matthieu TERRAILLON : 750 HT.

Le Maire n'a pas pris part au vote.

Votants : 14 – Exprimés : 14

La 1<sup>ère</sup> proposition a reçu les 14 voix pour un montant de 700 € HT.

- Le mur du cimetière :

Le Maire informe le Conseil qu'un devis a été signé l'année passée. Les travaux devraient commencer cet été.

- La pompe à chaleur à la MJC :

Le Maire informe le Conseil que la pompe à chaleur située à la MJC est défectueuse et que des travaux doivent être envisagés avant l'automne.

Avant tout travaux, un diagnostic doit être établi. Plusieurs devis ont été demandés.

Deux devis sont proposés :

- 1<sup>ère</sup> proposition - Entreprise COFELY d'ENGIE : 1129 € HT.

- 2<sup>ème</sup> proposition - Entreprise MC2C : 550 € HT.

Après avoir pris connaissance des devis, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise MC2C.

#### **INFORMATIONS LES TRAVAUX EN COURS :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux à l'entrée du village ont débuté et qu'ils sont réalisés par l'Entreprise EIFFAGE.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Le Conseil municipal :

- Accepte de faire le don des anciennes chaises de la cantine au CCAS,
- Accepte le prêt d'un jardin à Monsieur PAQUIN : parcelle cadastrée AR n°145.
- Accepte le stationnement temporaire de la caravane de M. BOISSON sur le terrain communal cadastré AR n°289 qu'au 31 août 2020.
- Demande à avoir plus de détails concernant une parcelle située à Saint-Martin pour savoir si la commune fera valoir son droit de préemption lors de la vente,
- Est informé qu'un recours devant le Tribunal Administratif a été déposé à l'encontre de la commune pour la révision du PLU.
- Accepte la demande de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour le prêt des locaux de l'école cet été du 4 juillet au 9 août 2020 et autorise le Maire à signer la convention,
- Accepte la création d'un groupe pour travailler sur la sécurisation de l'intersection située entre la route de Saint-Martin et la départementale,
- Constate qu'il y a eu des dégradations de faites à la Salle des Sports.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 58.

Prochain conseil le jeudi 9 juillet 2020 à 20 h 00.

Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39

Mail : [mairie@montrottier.fr](mailto:mairie@montrottier.fr)